

# GUIDE DES DÉCHÈTERIES de Caen la mer

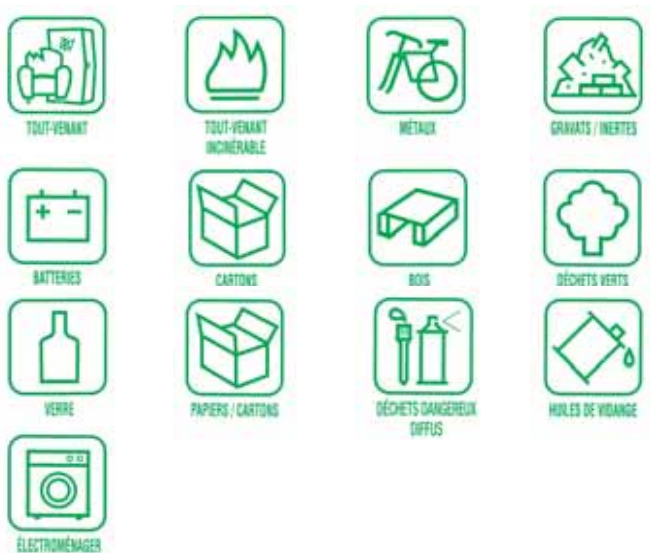
La nature vous remercie pour votre geste

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
**Caenlamer**



## > GUIDE DES PROFESSIONNELS

### Les déchets acceptés



### La deuxième vie des déchets

Quelques exemples



### HORAIRE D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES DÉCHÈTERIES

Bretteville-sur-Odon (rue de la Vallée), Colombelles (rue Jean Monnet), Hermanville-sur-Mer (route de Lion-sur-Mer)

➤ Pour les professionnels uniquement, du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h

**ATTENTION !**

La fermeture des sites doit s'effectuer aux horaires indiqués. Il est donc recommandé d'être prévoyant et d'anticiper l'arrivée sur le site suffisamment à l'avance.

Fermeture de toutes les déchèteries les jours fériés.

## Bretteville-sur-Odon



### Adresse

Z.A. de la Grande Plaine  
Rue de la Vallée  
Bretteville-sur-Odon

### CONDITIONS D'ACCÈS :

- Au premier passage, présentation d'un justificatif professionnel, puis remise d'une carte d'accès
- Respect du règlement intérieur
- Les déchets doivent être triés
- Véhicules de transport inférieur à 3,5 T
- Quantité limitée par semaine
- Accès payant
- Le siège social ou le chantier en cours doivent être sur l'agglomération. Dans le cas d'un chantier, un justificatif sera demandé (devis, bon de commande, etc...)

### DÉCHETS ACCEPTÉS ET VOLUME MAXIMUM AUTORISÉ

par semaine (pour éviter les abus et garder la priorité d'accès aux habitants)

- Gravats : 3 m<sup>3</sup> par semaine
- Cartons : 3 m<sup>3</sup> par semaine
- Végétaux : 5 m<sup>3</sup> par semaine
- Bois : 3 m<sup>3</sup> par semaine
- Ferraille : 3 m<sup>3</sup> par semaine
- Déchets Dangereux Diffus : 50 litres ou 50 kg par mois.

Amiante interdit

## Hermanville-sur-mer



### Adresse

Route de Lion-sur-mer  
Hermanville-sur-mer



## Colombelles



Adresse Zone d'activités Lazzaro  
Rue Jean Monnet - Colombelles